



RAPPORT ANNUEL

2024





TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
NOTRE MANDAT	6
NOTRE ÉQUIPE	8
RETHINK / MISE À JOUR SUR LA RÉPARTITION	10
LICENCES ET TARIFS	12
DÉFENSE DES INTÉRÊTS	16
RÉSULTATS FINANCIERS DE 2024	18
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION	19



MESSAGE DU PRÉSIDENT



J'ai le plaisir de vous faire part des nombreux succès de l'équipe de Ré:Sonne et de nos organisations membres au cours de la dernière année. Notamment, 2024 marque la répartition la plus élevée réalisée par Ré:Sonne en ses 26 ans d'histoire, avec 43 millions de dollars de redevances versées aux producteurs de disques et aux artistes-interprètes.

Non seulement le montant des redevances perçues a augmenté d'une année sur l'autre sur une base normalisée, mais Entandem, une coentreprise d'octroi de licences créée par Ré:Sonne et la SOCAN, a enregistré des recettes record cette année.

Nos efforts en 2024 ont ciblé également la défense des intérêts des créateurs de musique, ainsi que l'amélioration de notre infrastructure de répartition au moyen du Projet Harmony. Ces deux axes relèvent du même objectif principal, à savoir maximiser les revenus de tous les titulaires de droits.

Au second semestre, Ré:Sonne s'est soumise à une évaluation de sa structure de gouvernance à la suite de l'annonce de l'arrêt prochain des activités de la MROC (Musicians' Rights Organization Canada) et de la formation d'un partenariat

stratégique par CONNECT Music Licensing avec la SOPROQ. Comme la MROC et CONNECT quittent Ré:Sonne et que leurs membres sont transférés aux collectifs restants (ACTRA RACS, Artisti et SOPROQ), un nouveau conseil d'administration de dix personnes a été approuvé. Au nom de toute l'équipe de Ré:Sonne, je voudrais remercier vivement la MROC et CONNECT pour leur soutien solidaire au fil des ans en tant qu'organisations membres. Et nous réservons une mention spéciale pour Diana Barry, qui a été la première présidente de Ré:Sonne avant de représenter la MROC au conseil d'administration de Ré:Sonne pendant sept ans. Nous lui sommes reconnaissants de son engagement indéfectible à l'égard de Ré:Sonne et de l'industrie canadienne de la musique en général.

Après près de vingt ans passés dans nos bureaux du 1235 Bay Street, nous avons déménagé l'année dernière dans un nouvel espace, situé au 175 Bloor Street East. Notre équipe a tout mis en œuvre pour nous assurer une transition harmonieuse. Nous sommes maintenant bien installés, et prêts à commencer ce nouveau chapitre de notre histoire.

Enfin, et surtout, je tiens à souligner l'immense travail accompli par l'équipe de Ré:Sonne qui, d'année en année, se dévoue inlassablement au soutien des producteurs de disques et des artistes-interprètes canadiens en incarnant nos cinq valeurs essentielles – Équité, Accent sur les membres et titulaires de droits, Transparence, Efficacité et Dynamisme. J'aimerais remercier également nos organisations membres de leur collaboration continue dans notre engagement commun à défendre les intérêts de tous les titulaires de droits.

LOU RAGAGNIN,
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

NOTRE MANDAT

Ré:Sonne est la société canadienne sans but lucratif de gestion de la musique dédiée à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et les producteurs de disques pour leurs droits d'exécution.

Nous défendons les intérêts des créateurs de musique, nous éduquons les utilisateurs de musique, nous accordons des licences aux entreprises et nous versons des redevances aux créateurs de musique – afin de contribuer à une industrie de la musique florissante et durable au Canada. Nous travaillons en collaboration avec nos organisations membres : ACTRA RACS, Artisti, SOPROQ, Sony Music Entertainment Canada, Universal Music Canada et Warner Music Canada.

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

De concert avec nos organisations membres, nous cherchons à accroître la valeur de la musique et à maximiser les revenus des titulaires de droits en optimisant l'efficacité de nos services et de nos processus.

THÈMES STRATÉGIQUES :



PROMOTION DES INTÉRÊTS
DES TITULAIRES DE DROITS



MAXIMISATION
DES RECETTES RÉPARTISSABLES



ENCOURAGEMENT DE
L'EXCELLENCE
ORGANISATIONNELLE

VALEURS FONDAMENTALES DE RÉ:SONNE

DYNAMISME

ÉQUITÉ

**ACCENT SUR
LES MEMBRES
ET TITULAIRES
DE DROITS**

TRANSPARENCE

EFFICACITÉ

NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe se compose de professionnels et professionnelles de talent voués à la cause du mieux-être des artistes-interprètes et des producteurs de disques et du succès continu de l'industrie canadienne de la musique.

ÉQUIPE DE DIRECTION :



Arif Ahmad,
vice-président,
affaires corporatives
et juridiques,
et avocat général



Doris Tay,
vice-présidente,
répartition



Otis Quinn,
vice-président,
technologie



Denis Dinsmore,
vice-président,
finances et administration



Lou Ragagnin,
président et chef de
la direction

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Anthony Ariganello, président, administrateur indépendant
- Alexandre Curzi, administrateur, Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI)
- Annie Morin, vice présidente, Société de gestion collective de l'Union des artistes (ARTISTI)
- Burt Gidaro, secrétaire général, Recording Artists' Collecting Society (ACTRA RACS)
- Diana Barry, administratrice, Musicians' Rights Organization Canada (MROC)
- Jake Gold, administrateur, CONNECT Music Licensing
- Kortnee Borden, administrateur, Recording Artists' Collecting Society (ACTRA RACS)
- Lyette Bouchard, administratrice, Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ)
- Marcel Deluca, administrateur, Warner Music Canada
- Simon Kendall, administrateur, Musicians' Rights Organization Canada (MROC)
- Steve Teixeira, administrateur, Universal Music Canada
- Thiago Kurtz, vice-président, Sony Music Entertainment Canada
- Thomas Jolicoeur, trésorier, Société de gestion collective des droits des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes du Québec (SOPROQ)

ORGANISATIONS MEMBRES :

ACTRA RACS, Artisti, CONNECT (départ le 31 décembre 2024), MROC (départ le 31 décembre 2024), Sony Music Entertainment Canada, SOPROQ, Universal Music Canada et Warner Music Canada



LE PROJET RETHINK

Nous avons apporté plusieurs améliorations au système ReThink au courant de 2024. Devant les difficultés persistantes avec le module de répartition et leur incidence sur la normalisation du traitement des redevances, la décision a été prise de le remplacer par une plateforme dédiée sur mesure, et c'est ainsi qu'est né le « Projet Harmony ».



CALENDRIER DE MISE EN SERVICE

Mai 2025



Première répartition de redevances à être traitée par Projet Harmony

Malgré les défis de 2024, notre équipe a progressé à un rythme soutenu pour franchir des étapes importantes et exécuter des répartitions record. Tandis que nous allons de l'avant, le Projet Harmony servira de base à un système de répartition de redevances à l'épreuve du temps, plus stable et plus efficace. Nous sommes heureux de pouvoir apporter une valeur ajoutée à nos titulaires de droits, et c'est avec un enthousiasme renouvelé que nous poursuivons sur notre lancée.



CADRE ET PORTÉE DU PROJET HARMONY

Le **Projet Harmony** est une initiative transformative visant à moderniser et à optimiser le système de gestion des répartitions de Ré:Sonne. Cette plateforme développée en interne présente l'avantage d'un meilleur contrôle opérationnel, plus précis, et des processus de répartition rationalisés de manière à assurer plus rapidement et efficacement les versements de redevances aux titulaires de droits.

Le nouveau module permettra de calculer les répartitions en temps réel, ce qui réduira les retards et garantira des paiements plus fréquents et plus exacts. De plus, grâce à une gestion proactive des ajustements, toute divergence pourra être réglée rapidement, minimisant ainsi les rétrocorrections et simplifiant les opérations financières. Entre autres fonctionnalités du module, citons : une architecture de traitement d'une efficacité supérieure pour traiter de plus gros volumes de données avec une efficacité et une précision accrues; un suivi des transactions en temps réel; une plus grande vitesse de traitement; et des capacités de réconciliation améliorées. En réduisant les erreurs et les retards de traitement, cette mise à niveau devrait faciliter le processus de répartition pour les titulaires de droits, qui bénéficieront également d'un nouveau module de paiement conçu pour effectuer des versements réguliers et transparents.

Il s'agit d'une solution infonuagique qui intègre des déploiements et des tests automatisés pour soutenir l'amélioration continue et favoriser l'évolutivité du système.

LICENCES

Toute entreprise commerciale est légalement tenue de verser des redevances pour la radiodiffusion ou l'exécution publique de musique enregistrée. Ré:Sonne et Entandem (la coentreprise de Ré:Sonne avec la SOCAN pour l'administration des droits d'exécution publique) ont continué de collaborer de près avec les entreprises en 2024 afin d'assurer que les artistes-interprètes et les producteurs de disques touchent les redevances d'exécution publique auxquelles ils ont droit. **Quand les entreprises paient pour la musique qui contribue à leur chiffre d'affaires, tout le monde y gagne.**

Les recettes d'exécution publique en 2024 ont surpassé les montants déjà élevés de l'année précédente, dépassant ainsi les seuils pré-pandémiques en même temps que le record de recettes d'exécution publique perçues pour une seule année. Ayant identifié l'octroi de licences d'exécution publique comme un axe de croissance à développer, Ré:Sonne a élaboré un plan stratégique visant à augmenter les redevances d'exécution publique versées aux titulaires de droits.



TARIFS



Dans le cadre de son travail au nom des titulaires de droits, Ré:Sonne ne cesse de réviser ses tarifs afin de s'assurer que ses taux et ses dispositions administratives sont équitables et efficaces tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs de musique. Chaque année, Ré:Sonne dépose auprès de la Commission du droit d'auteur du Canada des projets de tarifs pour de nouveaux tarifs ou pour le renouvellement de tarifs arrivant à expiration. En 2024, Ré:Sonne a déposé des projets de tarifs pour le renouvellement du tarif 5.A – Musique enregistrée accompagnant un spectacle en direct (2026-2030); du tarif 5.B – Réceptions, congrès, assemblées et présentations de mode (2026-2030); du tarif 5.C – Bars karaoké (2026-2030); du tarif 5.D – Festivals, expositions et foires (2026-2030); du tarif 5.E – Cirques, spectacles sur glace, feux d'artifice, spectacles son et lumière et événements du même genre (2026-2030); du tarif 5.F – Défilés (2026-2030); du tarif 5.G – Parcs, rues et autres lieux publics (2026-2030); du tarif 5.H – Événements sportifs (2026-2030); du tarif 5.I – Spectacles d'humour et de magie (2026-2030); et du tarif 5.J – Concerts (2026-2030).

Ré:Sonne travaille régulièrement avec les utilisateurs de musiques de différents secteurs d'activité afin d'élaborer des projets de tarifs conjoints qui répondent aux besoins des titulaires de droits et des utilisateurs de musique. En 2024, Ré:Sonne a déposé auprès de la Commission du droit d'auteur des projets de tarifs conjoints concernant les événements en direct (tarifs 5.A, 5.B, 5.D, 5.E, 5.F, 5.G, 5.H, 5.I et 5.J) pour les années 2016-2025, en vertu des

CONTINUED ON PG 14

TARIFS

ententes conclues avec des représentants des secteurs des arts de la scène, des foires et expositions, et des événements sportifs. Ré:Sonne a également déposé auprès de la Commission du droit d'auteur un projet de tarif conjoint concernant son tarif 1.A –Radio commerciale pour les années 2015-2025, en vertu de l'entente conclue avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

Ces projets de tarifs conjoints prévoient chacun une augmentation de taux pour tenir compte de l'expansion du répertoire de Ré:Sonne, qui inclut les enregistrements sonores américains depuis l'adoption du traitement national le 1er juillet 2020. La révision de chaque tarif pour refléter l'élargissement de son répertoire a été une priorité pour Ré:Sonne en 2024. Concernant les tarifs d'exécution publique restants pour lesquels il n'a pas été possible de négocier un projet de tarif conjoint avec tous les opposants, Ré:Sonne a demandé à la Commission du droit d'auteur d'engager une procédure consolidée afin de faire appliquer les bonifications de la manière la plus efficace et la plus expéditive possible.

Le 7 décembre 2024, la Commission du droit d'auteur a approuvé le tarif de Ré:Sonne relatif à la radio par satellite pour les années 2019-2021. Fondé sur le projet de tarif déposé conjointement par Ré:Sonne et SiriusXM Canada, ce tarif prévoit une bonification à partir du 29 avril 2020 pour refléter l'admissibilité des enregistrements sonores américains antérieurs à 1972.

En 2024, Ré:Sonne a continué de faire avancer sa demande de contrôle juridictionnel de la décision de la Commission du droit d'auteur concernant son tarif 8 – Transmissions non interactives et semi-interactives (2013-2018) et s'attend à une date d'audience en 2025.



DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN 2024

RÉ:SONNE ET LES CRÉATEURS DE MUSIQUE CANADIENS CONTINUENT À PRESSER LE GOUVERNEMENT D'APPORTER SANS TARDER LES MODIFICATIONS SUIVANTES À LA *LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR* :



1

Modifier la définition d'enregistrement sonore dans la *Loi sur le droit d'auteur* afin de remédier à l'exclusion injuste d'artistes-interprètes et de producteurs de disques des redevances de droit d'auteur lorsqu'un de leurs enregistrements est utilisé dans une émission de télévision, dans un film, sur une plateforme de diffusion en continu ou à même un autre contenu audiovisuel.

2

Éliminer l'exemption « temporaire » de 1,25 M\$ accordée à la radio commerciale depuis 1997 – une subvention consentie aux stations de radio commerciales au détriment direct des titulaires des droits d'auteur.

3

Rendre le régime de copie privée technologiquement neutre.

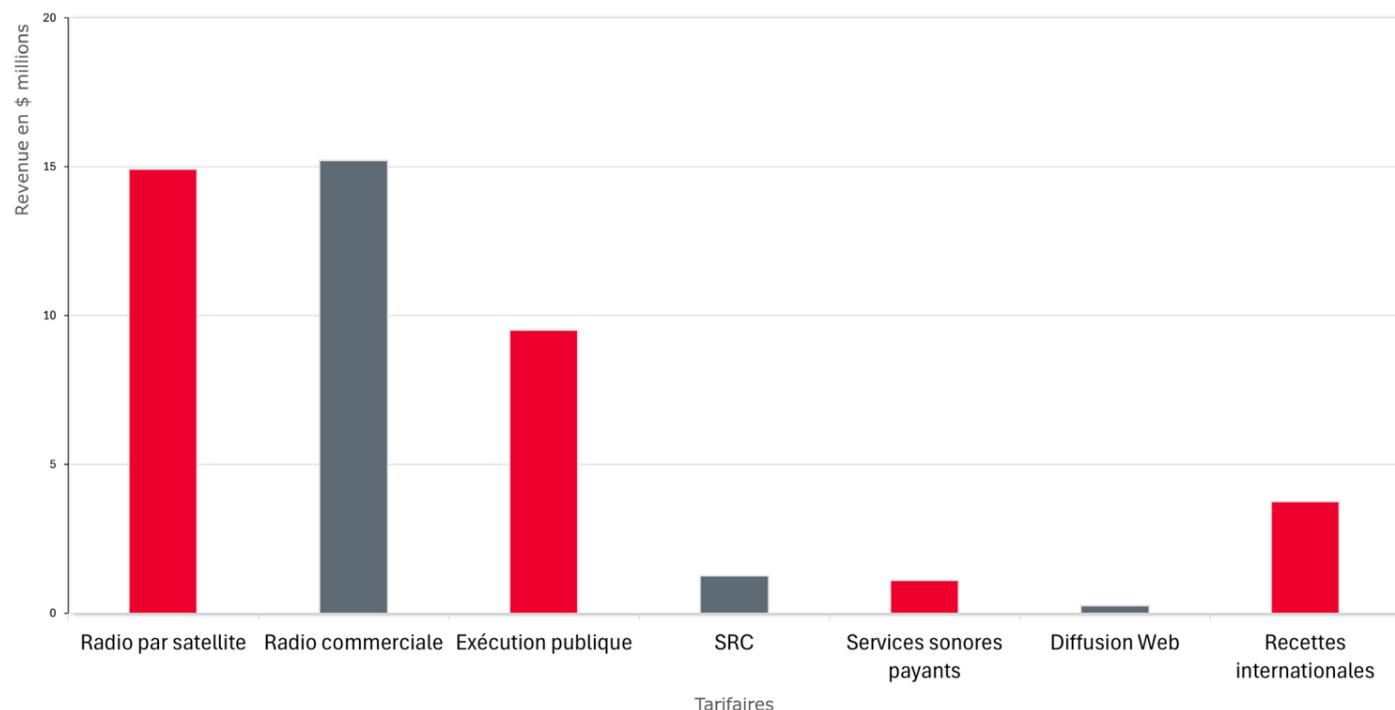


En 2024, Ré:Sonne a diversifié ses actions de mobilisation visant l'Équité pour les créateurs de musique : notamment, la tenue de dizaines de rencontres avec des députés et de hauts fonctionnaires fédéraux, dont le ministre du Patrimoine et des conseillers principaux du cabinet du premier ministre, du ministère de l'ISDE et du ministère des Finances; la remise en mains propres à la ministre des Finances par le député Tim Louis, lui-même musicien accompli, des lettres d'appui à la campagne Équité pour les créateurs de musique soumises de partout au pays; et la publication d'appels à l'action en soutien des créateurs canadiens de musique dans *Billboard Canada* et *The Hill Times*, entre autres.

Avec tant d'artistes qui souffrent en cette période économique difficile, les changements que nous réclamons sont de la plus haute importance pour que les créateurs puissent gagner leur vie dans l'industrie canadienne de la musique – nous continuerons à militer pour que ces réformes cruciales soient adoptées en 2025.

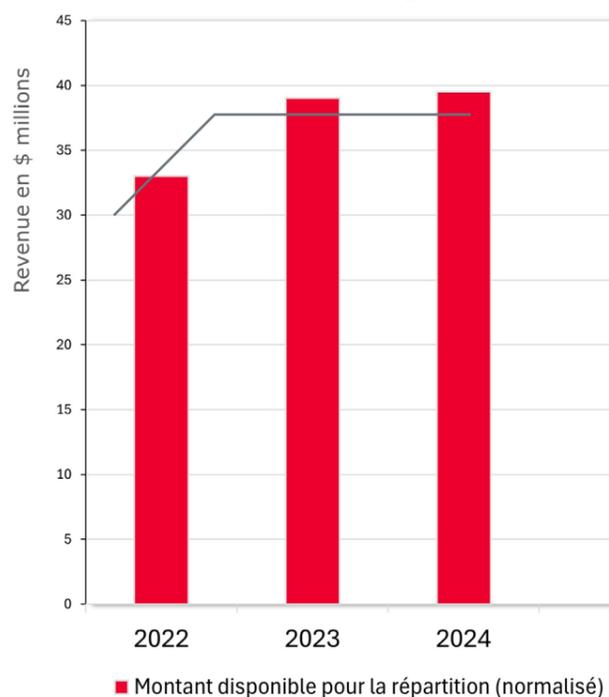
RÉSULTATS FINANCIERS DE 2024

Recettes tarifaires



La radio (satellite et commerciale) est demeurée relativement stable d'une année sur l'autre sur une base normalisée tandis que les recettes d'exécution publique continuent de tendre à la hausse, avec une augmentation de +27 % par rapport aux deux dernières années.

Montant disponible pour la répartition (normalisé)



Le montant disponible pour la répartition (les recettes perçues moins les dépenses d'exploitation) s'est élevé à environ 40 M\$ en 2024, soit une augmentation légère par rapport à 2023 (après normalisation en fonction du règlement rétroactif pour la radio commerciale au titre du traitement national), mais plus substantielle par rapport à 2022. Ré:Sonne maintient une gestion financière prudente pour servir au mieux les intérêts de tous les titulaires de droits et les frais administratifs de base de 13,9 % qui leur sont demandés n'ont pas augmenté depuis 2023.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

CHEZ RÉ:SONNE, NOUS SOMMES FIERS DE LA DIVERSITÉ DE NOTRE ÉQUIPE. NOUS ADHÉRONS PLEINEMENT À DES PRATIQUES DE RECRUTEMENT INTENTIONNELLES QUI ENCOURAGENT ET VALORISENT LA DIVERSITÉ. APPORTANT À NOTRE ORGANISATION UNE RICHESSE DE POINTS DE VUE, CETTE DIVERSITÉ FAVORISE L'OUVERTURE, LE DÉPASSEMENT ET L'INNOVATION. NOS VALEURS, NOUS LES FAISONS RÉSONNER EN COEUR!

Fidèle à sa valeur fondamentale d'équité, Ré:Sonne adopte des pratiques équitables dans tout ce qui a trait à ses activités. Nous sommes centrés non seulement sur les artistes-interprètes et les producteurs de disques, mais aussi sur les employés. Nous veillons à leur bien-être en milieu de travail et tâchons d'améliorer leur expérience au quotidien.





SITE WEB

ReSound.ca

ADRESSE

175 Bloor Street East,
Unité 703, Tour Sud
Toronto (ON) Canada M4W 3R8

@RESOUND MLC



CRÉDIT PHOTO:

Only1AndyWright.com

